FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

Automne 2009

Année 4, Numéro 4

MAGAZINE D'INFORMATION SUR L'ACTION BÉNÉVOLE ET LES GENS ENGAGÉS

Bénévol'Action

DANS CE NUMÉRO

L'ECDBP 2007	2
Les gens engagés	5
Reconnaître	6
Questions de gestion	9
Le personnel	13
En libr@irie	15
L'Agenda	17

Ne manquez pas :

- La mise à jour en chiffres- du portrait de l'engagement social au Canada *Page 2*
- Prix Hommage-bénévolat-Québec 2010: pour soumettre une candidature *Page 6*
- Des astuces pour aider les gestionnaires à faire face aux risques *Page 9*
- Des outils pour les groupes qui s'inquiètent de la relève *Page 13*

Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation 2007

Croissance modeste de l'engagement social

De nouvelles données rendues publiques le 8 juin 2009 sur la plus vaste étude canadienne sur le don et le bénévolat mettent en lumière l'aide que certains groupes de la population offrent aux autres et à leurs collectivités.

Les résultats de l'*Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation 2007* (ECDBP) présentent un portrait des activités qui font partie intégrante du tissu social canadien et qui nous permettent de comprendre comment et pourquoi les Canadiens contribuent à leurs collectivités au moyen de dons, de bénévolat ou d'aide directe.

Même si les taux de don, de bénévolat et d'entraide n'ont à peu près pas changé depuis l'enquête de 2004, la valeur totale et l'importance des dons, ainsi que le nombre total d'heures de bénévolat ont connu une croissance modeste. Des variations ont également été observées à l'échelle des provinces et des territoires.

L'ECDBP est l'étude la plus complète des contributions des Canadiens en temps et en argent au profit des organismes sans but lucratif, des organismes de bienfaisance et des uns et des autres.

En 2007, les Québécois ont consacré 384,7 millions d'heures à l'action bénévole, une augmentation importante. En effet, selon l'Enquête de 2004, les Québécois avaient consacré 308,6 millions d'heures à l'action bénévole. Nous pouvons aussi remarquer que 12 % de la population assurent 78 % de toutes les heures de bénévolat.

Réalisée en 1997, 2000, 2004 et 2007 à partir d'un échantillon aléatoire de Canadiens, cette enquête a porté sur les points suivants :

- les modalités de leurs dons d'argent et d'autres ressources aux organismes de bienfaisance et aux organismes sans but lucratif;
- les modalités de leur bénévolat au service d'organismes de bienfaisance et d'organismes bénévoles et communautaires, ainsi qu'au service direct d'autres personnes;
- les modalités de leur participation aux organismes dont ils deviennent membres.

Dans les pages suivantes, nous vous vous présentons quelques-uns des tableaux de cette enquête. Vous pouvez consulter le document complet sur le site Internet de la FCABQ.

■

Les données sur l'engagement social au Canada : un portrait à jour

Canadiens dévoués, Canadiens engagés

Tableau A.3.11 Taux de bénévolat et répartition des heures de bénévolat, selon les caractéristiques personnelles et économiques, population âgée de 15 ans et plus, Québec, 2007

	Taux de bénévolat	Moyenne des heures annuelles de bénévolat[1]	Médiane des heures annuelles de bénévolat[1]	Nombre total d'heures annuelles de bénévolat	Répartition de la population	Pourcentage des heures totales de bénévolat
	pourcentage	heures	heures	millions	pourcentage	pourcentage
Total	**37,2**	**162**	**49**	**384,7**	**100,0**	**100,0**
Âge						
15 à 24	48,1	116	33	53,9	15,2	14,0
25 à 34	34,0	127	30 E	45,6	16,5	11,9
35 à 44	42,8	162	46	76,6	17,4	19,9
45 à 54	40,0	148	51	73,5	19,5	19,1
55 à 64	31,2	205	65	62,1	15,2	16,1
65 et plus	26,4	268	120 E	73,0	16,2	19,0
Sexe						
Hommes	37,7	173	52	204,6	49,2	53,2
Femmes	36,7	152	45	180,1	50,8	46,8

Canadiens dévoués, Canadiens engagés

Tableau D.11 Taux de bénévolat et répartition des heures de bénévolat, selon les caractéristiques personnelles et économiques, population âgée de 15 ans et plus, Québec, 2004

	Taux de bénévolat	Moyenne des heures annuelles de bénévolat[1]	Médiane des heures annuelles de bénévolat[1]	Nombre total d'heures annuelles de bénévolat	Répartition de la population	Pourcentage des heures totales de bénévolat
	Pourcentage			Millions	Pourcentage	Pourcentage
Total	**34**	**146**	**52**	**308,6**	**100**	**100**
Âge						
15 à 24	45	104	40	44,6	15	14
25 à 34	29	105	41 E	31,3	16	10
35 à 44	41	108	50	52,6	19	17
45 à 54	35	176	65 E	74,7	19	24
55 à 64	31	190	68	52,5	14	17
65 et plus	21	266	120	52,8	15	17
Sexe						
Hommes	33	156	56	157,4	49	51
Femmes	35	137	52	151,2	51	49

… Les données sur l'engagement social au Canada : un portrait à jour

Répartition des activités bénévoles, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Canada, 2007

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, 2007.*

Raisons motivant l'action bénévole[1], bénévoles âgés de 15 ans et plus, Canada, 2007

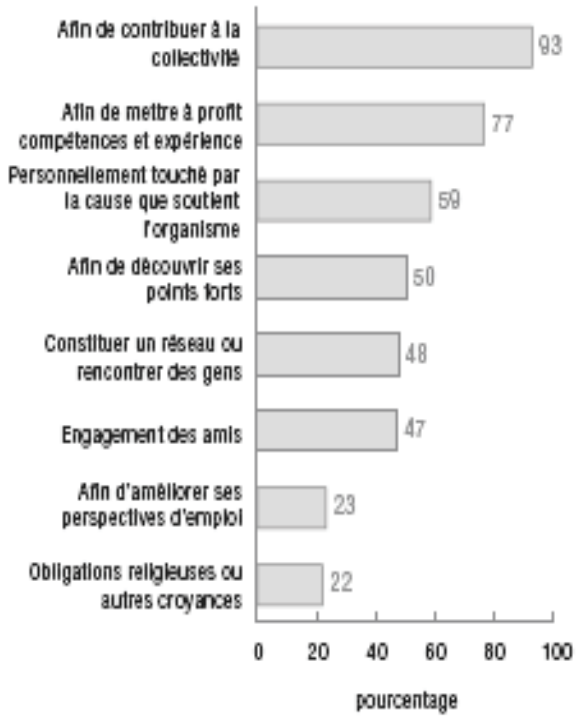

1. On a demandé aux bénévoles d'indiquer les raisons de leur engagement au sein de l'organisme pour lequel ils avaient consacré le plus de temps.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, 2007.*

… Les données sur l'engagement social au Canada : un portrait à jour

Taux de bénévolat et pourcentage du nombre total d'heures consacrées au bénévolat, selon certaines catégories d'organismes, population âgée de 15 ans et plus, Canada, 2007

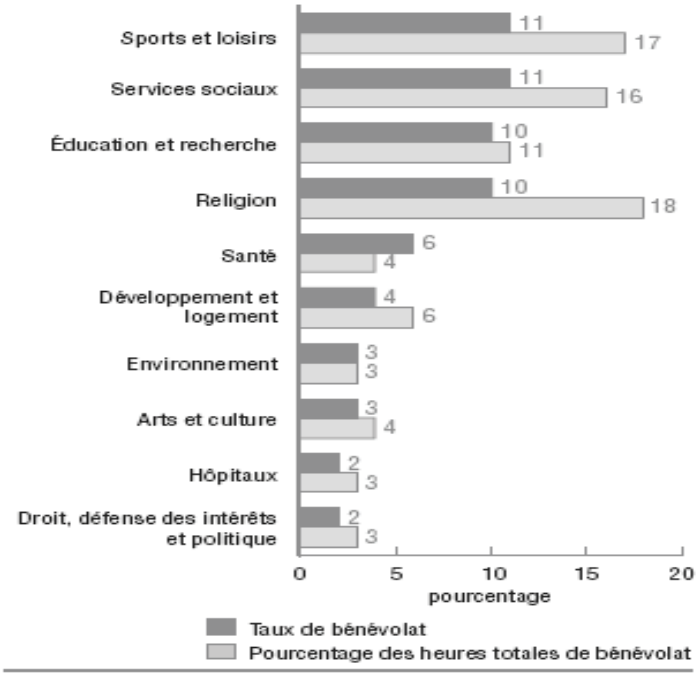

Notes : Certaines catégories d'organismes sont exclues à cause de la fiabilité de l'estimation.
Une description complète du système de classification se trouve dans l'Annexe 1, *Glossaire des termes.*

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, 2007.*

Répartition des bénévoles et pourcentage du nombre total d'heures consacrées au bénévolat, selon le nombre d'heures consacrées au bénévolat pendant l'année, bénévoles âgés de 15 ans et plus, Canada, 2007

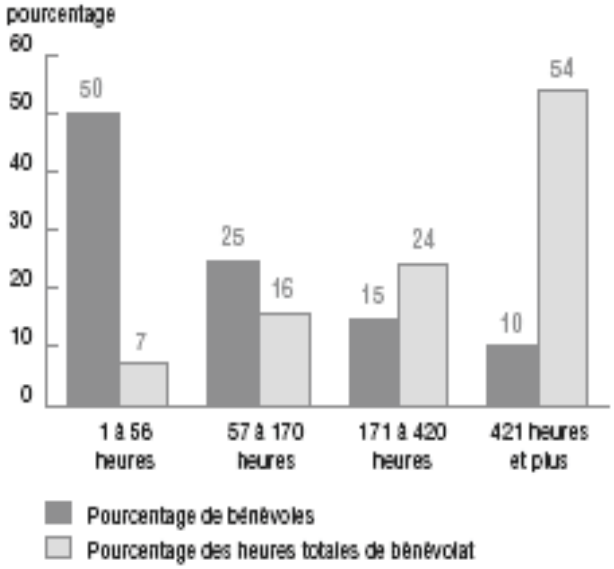

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, 2007.*

Les gens engagés

Connaissez-vous vos organismes communautaires ?

Par
Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome

Du 20 au 23 octobre, les organismes d'action communautaire autonome (ACA) représentés par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA) ont souligné la semaine de visibilité et de reconnaissance de leur organisme. La population, les médias, les dignitaires ont été invités à participer en grand nombre aux multiples activités permettant de mieux connaître l'apport de ces organismes à leur communauté.

De plus, le 20 octobre, la Coalition des Tables régionales des organismes communautaires (CTROC) a convié l'ensemble des organismes communautaires autonomes à planter un arbre. Cet événement de sensibilisation se poursuivra avec des activités telles que : journée porte ouverte, dîner communautaire, kiosque d'information et soirée reconnaissance.

La plantation d'arbres est un geste symbolique qui souligne l'importance pour ces organismes d'être enracinés dans leur communauté. Tout comme les arbres, les organismes d'ACA naissent dans leur milieu respectif, s'enracinent pour ensuite se déployer, rayonner et porter fruits. Ceux-ci existent par et pour les gens qu'ils desservent. C'est là où se tissent des liens de solidarité, où se développe l'entraide collective, où naît la transformation sociale et où apparaît l'engagement social.

« Les organismes d'ACA font partie du paysage social québécois. Ils favorisent l'action citoyenne, l'identification des besoins ainsi que l'émergence de solutions à mettre en place afin de favoriser une meilleure qualité de vie. Ce sont 4 000 organismes qui sont portés par plus de 25 000 travailleurs et travailleuses ainsi que des milliers de bénévoles.

Ils rejoignent chaque année près de 1,3 million de personnes. Plusieurs des ces personnes témoigneront, tout au long de la semaine, à leur façon, de l'utilité et de l'importance des groupes d'ACA, de leur dévouement et de leur apport aux collectivités » mentionne Pierre Riley, président du RQ-ACA.

Qu'est ce que le RQ-ACA?

Le Réseau québécois de l'action autonome (RQ-ACA) a vu le jour en 1996. Il a une mission de concertation et de représentation du mouvement sur toutes les questions reliées à l'action communautaire autonome. Ses activités prennent la forme de consultations auprès des organismes, de publication de documents d'information, de rencontres de réflexion, de sessions de formation, de coordination d'actions et de mobilisations, d'avis au gouvernement, de rencontres de travail et de négociation avec le gouvernement et de sensibilisation auprès des médias.

Le RQ-ACA, ce sont 20 secteurs et des regroupements multisectoriels représentant toutes les composantes du mouvement auxquelles sont rattachés plus de 4 000 groupes d'ACA du Québec.

■

« La semaine de visibilité et de reconnaissance de l'action communautaire autonome soulignera leur apport exceptionnel à la collectivité. Chaque année, près de 1,3 million de personnes en bénéficie. »

Le président du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), M. Pierre Riley, le porte-parole de la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC), M. Sébastien Rivard, et le coordonnateur du Comité Social Centre-sud de Montréal ont procédé à la plantation d'un arbre au Comité Social Centre-sud le 20 octobre 2009.

Reconnaître

La 13e édition du Prix Hommage bénévolat-Québec

Dites « MERCI ! »

La Fondation Desjardins rend hommage à six organismes pour leur engagement social exceptionnel

Par le Service des communications de la **Fondation Desjardins**

C'est en présence de la présidente et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins, Mme Monique F. Leroux, que s'est déroulée le 13 octobre dernier à Lévis, la remise des Prix annuels Desjardins. La Fondation Desjardins a en effet choisi la Semaine de la coopération pour souligner l'engagement social exceptionnel de six organismes sans but lucratif. Les lauréats sont :

Aide aux aînés

Centre d'action bénévole d'Autray inc. (CABA), Berthierville

Le Centre d'action bénévole d'Autray offre des services à plus de 2 650 usagers, principalement des personnes âgées, convalescentes ou en perte d'autonomie. Il a notamment mis sur pied un projet novateur unique, reconnu par le Secrétariat aux aînés du Québec, le Carrefour d'information pour aînés.

Services à la communauté

Centre d'action bénévole de Bedford & environs inc.

Fondé en 1979, l'organisme offre des services pour les besoins vitaux aux familles et à la communauté ainsi que des activités de promotion et de reconnaissance de l'action bénévole. Il se distingue par la conception d'un manuel de sécurité civile distribué dans toute la région à plus de 5 000 personnes. Il a pour but d'outiller la population dans la préparation de leur trousse d'urgence afin de faire face à différents sinistres.

Le Tour de Lire, Montréal

Depuis 1980, Le Tour de lire travaille à diminuer l'analphabétisme et la faible scolarisation dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal. Un journal web interactif, Alphamonde, est proposé afin de permettre aux personnes peu alphabétisées d'échanger et de s'approprier le web comme lieu d'expression, d'apprentissage et d'appropriation citoyenne.

Aide à la Jeunesse

La Maison des enfants de Varennes

La Maison des enfants de Varennes a pour but de reconnaître la place des enfants âgés de 5 à 12 ans dans notre société, de promouvoir leur estime de soi, de développer des habiletés à la communication, de former un réseau d'entraide entre enfants, de protéger les liens familiaux. La Maison des enfants donne la parole aux enfants par un service de courrier afin de briser l'isolement et offre l'aide aux devoirs en impliquant les parents.

Services à la culture

Les Imprudanses, Montréal

Les Imprudanses est une ligue d'improvisation-mouvement composée de danseurs de la relève montréalaise. Depuis 2003, elle produit une série de matchs, où la danse contemporaine est à l'honneur, mettant à l'épreuve deux équipes de joueurs. Elle offre également des activités de formation.

Développement durable

Groupe de collaboration internationale en ingénierie de l'Université de Sherbrooke (GCIUS)

Le Groupe de collaboration internationale en ingénierie de l'Université de Sherbrooke a été formé par des étudiants en 2002. Sa mission est de réaliser des projets d'ingénierie à incidence durable améliorant la qualité de vie des communautés dans le besoin dans les pays en voie de développement. Les équipes ont à leur actif un four d'étuvage du riz avec réutilisation des écorces pour remplacer le bois, au Burkina Faso. L'équipe actuelle est au Malawi pour construire des bâtiments utilitaires destinés à un organisme qui oeuvre à contrer le SIDA.

Des mentions spéciales

Aussi, une mention spéciale d'excellence a souligné les réalisations de l'organisme de la Corporation pour le Développement des Loisirs et des Sports de Gros-Mécatina.

Enfin quatre autres mentions d'excellence ont été remises à : Les Grands Amis de la Vallée, d'Amqui, La Bastide des Aînés de Rouyn-Noranda, Galerie de la Rive, de Rockland, Comité ZIP Alma-Jonquière, d'Alma.

Depuis 1975, les Prix annuels Desjardins, d'une valeur de 5 000 $ chacun, récompensent et soutiennent l'action d'organismes d'aide aux communautés qui, par leurs projets novateurs et originaux, font une différence. À ce jour, 163 organismes se sont partagés près de 920 000 $.

À propos de la Fondation Desjardins

Composante du Mouvement des caisses Desjardins, le plus important groupe financier coopératif au Canada, la Fondation Desjardins s'acquitte de sa mission de soutien à l'éducation en distribuant au Québec et en Ontario des bourses d'études universitaires, d'autres bourses en appui à la formation, à la recherche de compétence et à l'esprit coopératif ainsi que des prix en reconnaissance de l'action bénévole et en soutien à l'entrepreneuriat et à l'emploi.

Au Québec, la [Fondation Desjardins] est reconnue comme la fondation privée qui offre le plus de bourses universitaires. Pour en savoir plus : www.desjardins.com/fondation

La Fondation Desjardins remettra en 2009 près de 650 000 dollars. Au Québec, elle est reconnue comme la fondation privée qui offre le plus de bourses universitaires. Depuis sa création, ce sont près de onze millions de dollars qui ont été versés en soutien à l'éducation à plus de 8 700 jeunes. Pour en savoir plus, consulter www.desjardins.com/fondation.

■

L'excellence LGBT honorée lors de la 6e édition du Gala Arc-en-Ciel

Par le **Conseil québécois des gais et lesbiennes**

Le 19 octobre dernier, c'est en présence de nombreux dignitaires et personnalités publiques que l'excellence LGBT a été honorée à l'occasion de la 6e édition du Gala Arc-en-Ciel. L'événement était présenté par le Conseil québécois des gais et lesbiennes (CQGL) qui a eu lieu lundi dernier, le 19 octobre, au Cabaret le Lion d'or.

Outre Svend Robinson, qui a reçu le Grand prix du CQGL, succédant ainsi à l'honorable Louise Arbour, lauréate de ce prix en 2009, sept groupes, organismes communautaires et individus venant de partout au Québec ont vu leur travail, leur implication et leur engagement auprès de la communauté LGBT être souligné et honoré.

Organisé sous la présidence d'honneur de Marc-André Dowd, vice-président de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, cette 6e édition du Gala Arc-en-Ciel a permis de saluer haut et fort toutes ces contributions individuelles et collectives à notre société en vue d'une égalité sociale pour toutes et tous.

« Lorsqu'à la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, nous avons coordonné la conception et la rédaction du rapport *De l'égalité juridique à l'égalité sociale : vers une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie* nous avons travaillé en très étroite collaboration avec de nombreux groupes et organismes communautaires.

Nous avons pu alors constater à quel point ces gens étaient impliqués dans leur milieu et travaillaient tous très fort à faire en sorte que notre société soit exempte d'homophobie où l'égalité sociale serait atteinte. Nous ne pouvons qu'être heureux de voir qu'il y ait un gala soulignant chaque année les plus belles réalisations de la communauté LGBT » souligne Marc-André Dowd.

Pour le président-directeur général du CQGL, Steve Foster, la première fonction d'un événement comme le Gala Arc-en-Ciel est de prendre acte d'une intense activité menée à la grandeur du Québec par des individus, des groupes ou des réseaux au service de la communauté LGBT et d'en rendre compte.

« Quand nous constatons l'état des droits des personnes LGBT à travers le monde et le silence du gouvernement fédéral à ce sujet, il devient très important de célébrer haut et fort celles et ceux qui contribuent au développement social du Québec et du Canada », souligne-t-il.

■

Pour la liste complète des lauréats :
www.cqgl.ca

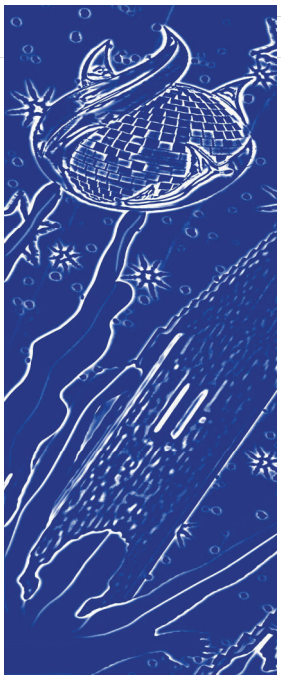

Questions de gestion

La gestion du risque pour les organismes communautaires : quelques conseils astucieux

Par **David Hartley**
Centre des ressources en assurance et en responsabilité pour les organismes sans but lucratif, Imagine Canada

Notre réponse va probablement vous surprendre. Le risque le plus important est, selon nous, ce sentiment de peur susceptible de conduire des organismes comme le vôtre à refuser de prendre des risques raisonnables.

Les organismes sans but lucratif sont les piliers des collectivités canadiennes. Ces collectivités et, plus particulièrement leurs membres les plus vulnérables, ont besoin que les organismes sans but lucratif prennent des risques calculés en leur nom.

Nous cherchons à stimuler (et non pas à diminuer) le courage des dirigeants d'organisme sans but lucratif en les aidant à créer un plan de gestion du risque « les yeux grand ouverts » pour chaque risque important auquel leur organisme est exposé.

Que vous soyez un petit organisme aux revenus modestes, géré par des bénévoles ou un grand organisme employant du personnel et doté d'un budget à six chiffres, nous voulons vous aider à passer en revue vos risques et à procéder aux ajustements qui s'imposent.

Conseil astucieux 1

La protection des personnes pour qui et avec qui vous travaillez doit être votre principale priorité.

Communiquez régulièrement à vos bénévoles et à votre personnel le message suivant : « la protection des personnes qui travaillent pour nous est notre principale priorité. »

Si la gestion du risque ne sert qu'à protéger vos éléments d'actif contre une action en justice, vous ne parviendrez jamais à obtenir l'indispensable adhésion de votre personnel et de vos bénévoles à votre démarche.

Si votre gestion du risque sert véritablement à protéger les membres de votre conseil d'administration, vos bénévoles, vos clients et votre personnel, alors, vous êtes sur la bonne voie pour cerner vos principaux risques et leur donner la suite qui leur convient.

Conseil astucieux 2

Ne créez pas de démarche de gestion du risque sans consulter convenablement les personnes qui travaillent pour vous et, plus particulièrement, ceux qui connaissent les risques et, très vraisemblablement, la meilleure façon de les gérer.

La gestion du risque doit être un effort collectif et ne pas prendre la forme d'une note de service du sommet de la hiérarchie sur « voici ce que vous devriez faire ». Pourquoi? Premièrement, pour ne pas omettre de risques importants ni des solutions. Deuxièmement : adhésion à la démarche; les personnes sont plus susceptibles d'appliquer un plan si elles ont participé à son élaboration.

Conseil astucieux 3

Mettre ce plan par écrit.

Chaque organisme sans but lucratif gère déjà des risques tous les jours, mais en disposant rarement de procédures de gestion du risque écrites. Le bon sens n'est pas toujours à l'origine d'une saine gestion du risque.

Les procédures écrites sont importantes pour uniformiser, éliminer les angles morts, créer une trace écrite à valeur légale en cas d'action en justice et surveiller rigoureusement les résultats de la mise en application du plan.

« Communiquez régulièrement à vos bénévoles et à votre personnel le message suivant : la protection des personnes qui travaillent pour nous est notre principale priorité. »

Autre idée : utiliser les propres termes des personnes qui travaillent pour vous ou pour qui vous travaillez, dans toute la mesure du possible. Elles adopteront

(Suite page 12)

Numéro de charité : inscrivez-vous à l'une des séances de téléapprentissage

Vous faites partie du conseil d'administration ou du personnel d'un organisme de bienfaisance ? Dans l'affirmative, vous êtes invité prendre part à une séance de téléapprentissage gratuite de 90 minutes.

La séance propose un survol du *Dossier des organismes de bienfaisance : c.a. marche* et de ses quatre stratégies :

- Le coffre du trésorier, qui fournit des outils et des modèles à l'intention des trésoriers, des commis comptables et des comités des finances;
- Le carnet de reçus du collecteur de fonds, qui comprend des renseignements, des conseils et les plus récentes directives de l'ARC relatives à la collecte de fonds;
- Les joyaux de l'ordre du jour, qui offre un calendrier des points qui devraient figurer à l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration et des assemblées annuelles à un moment ou à un autre au cours de l'exercice;
- La boîte à chaussures, qui contient la liste des documents organisationnels importants et les raisons justifiant leur entreposage et leur transmission.

Cette séance d'information vous fournira des outils et des conseils pratiques sur la production de votre déclaration annuelle à l'Agence du revenu du Canada (ARC) et vous présentera les choses à faire et à ne pas faire lorsque vous amassez des fonds, les meilleures façons de gérer les dons ainsi qu'une liste de documents importants que tout administrateur d'organisme de bienfaisance doit connaître.

Vous y découvrirez les nombreuses ressources offertes à http://thecharitiesfile.ca/fr/front_page. La séance est donnée par téléphone, sans frais (aucun ordinateur n'est requis), par un animateur communautaire qui a reçu la formation nécessaire au sujet des documents de l'ARC.

Les personnes qui défendent avec ferveur une cause ou les intérêts de leur communauté ont à cœur de préserver le statut de leur organisme de bienfaisance. Les séances sont offertes à cinq heures pratiques différentes.

Inscrivez-vous maintenant et vous recevrez une confirmation par courriel. Les détails concernant l'appel et le matériel lié à cette formation seront envoyés par courriel deux jours ouvrables avant la séance.

Pour connaître les heures des séances offertes dans votre région et vous y inscrire, cliquez sur le lien qui suit chacune des dates ci-dessous :

Le samedi 14 novembre 2009, 12h HNE
S'inscrire à la séance de téléapprentissage
Agent de formation : Gérard Briand

Le jeudi 19 novembre 2009, 18h30 HNE
S'inscrire à la séance de téléapprentissage
Agent de formation : Gérard Briand

Le samedi 28 novembre 2009, 12h HNE
S'inscrire à la séance de téléapprentissage
Agent de formation : Gérard Briand

Le samedi 16 janvier 2010, 12h HNE
S'inscrire à la séance de téléapprentissage
Agent de formation : Gérard Briand

Pour en savoir davantage, communiquez avec Gail Joyce à info@thecharitiesfile.ca

Ce projet est mené par le Centre de recherche et de développement sur le secteur bénévole et communautaire de l'Université Carleton, en partenariat avec le Conseil des services communautaires de Terre-Neuve-et-Labrador, la Chambre des organismes bénévoles de Calgary et le Consortium des organismes bénévoles de la Colombie-Britannique.

■

Lancement officiel d'un régime de retraite communautaire

Pour une retraite sans mauvaises surprises

D'après un communiqué du
Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

La mise sur pied, le 1er octobre 2008, d'un nouveau régime de retraite – à prestations déterminées de surcroît ! – dans un contexte économique sans dessus dessous depuis la débâcle des marchés financiers de la planète traduisait-elle un jovialisme débridé chez ses auteurs ou encore, l'intime conviction de pouvoir ainsi assurer à de futurs retraités un revenu complémentaire stable et garanti ?

Un an plus tard et jour pour jour, c'est cette vision qui permet aujourd'hui aux initiateurs du projet, Relais-Femmes et le Centre de formation populaire (CFP), de présenter officiellement le *Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes*.

Ce régime vise à assurer la sécurité du revenu de retraite de ses travailleuses et ses travailleurs qui ne peuvent compter uniquement sur la part modeste des régimes publics afin de l'améliorer sensiblement.

Il s'agit ainsi de mettre fin à la drôle d'équation qui fait en sorte que celles et ceux qui ont consacré leur carrière à améliorer la qualité de vie des populations deviennent, une fois de l'autre côté du miroir, les appauvris du système.

Ayant bénéficié tout au long du processus du support pédagogique et technique du Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, ce projet collectif est devenu un bas-de-laine sur mesure et fiable pour près de 1 500 participants, des travailleuses et travailleurs / retraitéEs de 220 groupes et dont l'encaisse s'élève à plus de plus de 2 millions de dollars.

Ces données placent présentement le *Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes* parmi les 108 plus importants fonds de retraite privés au Québec, sur près de 3 000.

Tout en se déclarant heureux de la performance affichée, les responsables du Régime sont unanimes à souligner que, sans l'appui initial de la part du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, du Secrétariat à l'action communautaire autonome et des Initiatives et de Centraide du Grand Montréal, ce projet n'aurait jamais vu le jour.

Un régime qui tient ses promesses

Toute la conception du Régime vise à atteindre, dans l'ordre, les 3 objectifs suivants :

- Assurer le versement des rentes acquises;
- Éviter toute hausse de cotisation salariale en raison d'un déficit;
- Dans la mesure où les objectifs 1 et 2 ont été atteints, assurer le versement régulier de l'indexation tant que la situation financière du Régime le permet.

Et afin de s'assurer que le Régime sera en mesure de livrer la marchandise promise, le comité de retraite a élaboré deux politiques qui le placent à la fine pointe en matière de gestion du risque : une politique de financement et d'utilisation des excédents d'actifs - que très peu de régimes à prestations déterminées se sont donnés à ce jour - ainsi qu'une politique de placement.

Car, contrairement à un REÊR collectif, le *Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes* garantit à chaque participant le versement de la rente pour le reste de sa vie, indépendamment des rendements à court terme du Régime et de l'âge atteint par chaque membre.

Par exemple, une personne membre qui prendrait sa retraite après une année où le rendement de la caisse aurait été mauvais ne serait pas affectée par cette situation. Elle recevrait la rente à laquelle elle s'attendait, parce que le Régime est un régime où les participants supportent collectivement le risque.

La clef du succès du Régime repose donc dans la combinaison sensée d'une approche sécuritaire avec une gestion prudente du risque.

Lancement d'une vitrine Web

En même temps que sa présentation officielle, le *Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes* met dès maintenant à la disposition de ses membres et du grand public un nouveau site Internet.

> **« Il s'agit ainsi de mettre fin à la drôle d'équation qui fait en sorte que celles et ceux qui ont consacré leur carrière à améliorer la qualité de vie des populations deviennent, une fois de l'autre côté du miroir, les appauvris du système. »**

Le **www.regimeretraite.ca** devrait notamment faciliter la diffusion et l'accès rapide à toute l'information concernant le Régime, de même que l'observation

(Suite page 12)

… La gestion du risque (…)

(Suite de la page 9)

plus facilement votre démarche.

Conseil astucieux 4

Employez un langage simple.

La gestion du risque est parfois acrobatique et la sagesse à la Salomon est parfois nécessaire (le cas échéant en rémunérant un expert conseil), mais les produits de votre travail doivent être clairs (faciles à lire) et concis (pour être véritablement lus).

Ne dépassez pas une page pour vos documents de communication et vos formulaires, dans toute la mesure du possible (p. ex., pour les descriptions d'emploi, les exonérations de responsabilités, les formulaires sur les limites à ne pas dépasser et les formulaires à remplir par les conducteurs).

Conseil astucieux 5

Employez un langage aussi chaleureux que votre organisme.

La rédaction des formulaires et des documents de gestion du risque donne souvent l'impression que les organismes de bienfaisance manquent de compassion et de reconnaissance. Ce n'est pas inévitable. Quand vous rédigez des documents de gestion du risque, commencez par remercier les participants, les bénévoles de leur aide, etc. Il est inutile d'en faire trop, mais quelques mots chaleureux peuvent convaincre les personnes qu'elles vous importent et vous les appréciez.

■

Pour plus d'information

http://nonprofitrisk.imaginecanada.ca/fr/node/154

Imagine Canada

… Pour une retraite sans mauvaises surprises

(Suite de la page 11)

de son évolution, tout cela en un clic de souris.

Une plus-value collective

Plusieurs acteurs du mouvement communautaire ont pris part au long parcours de presque quatre ans afin d'en arriver à un régime adapté aux besoins et aux nombreuses contraintes du mouvement communautaire, tout en visant à éviter le piège de la pauvreté à la retraite pour les dizaines de milliers de personnes salariées de groupes communautaires et de femmes.

Ce projet collectif possède, entre autres mérites, celui d'avoir peaufiné une formule qui permette à un nombre important de groupes de petite taille qui ne pourraient supporter un éventuel déficit actuariel d'améliorer les conditions de travail de leurs équipes.

Et qui dit «conditions de travail améliorées» dit aussi : rétention des employéEs, stabilité dans la poursuite des actions visant les populations et pérennité des groupes, une plus-value collective qu'aucun autre régime de retraite n'offre à l'heure actuelle.

■

Coordonnées :
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301
Montréal (Québec)
H2Y 1E6
Téléphone : 514- 878-4473

Le personnel

La relève dans les organismes communautaires

Par
Élise Lemaire *et* **Steeve Dupuis**
Centre St-Pierre

De plus en plus, les organismes communautaires se préoccupent de la relève dans un contexte de profonde modification du marché du travail et de la main-d'œuvre dans un milieu en expansion et en transformation. Plusieurs questions et inquiétudes sont soulevées concernant leur pérennité et d'autres, sont reliées à l'organisation.

Pour le Centre St-Pierre, cette préoccupation s'est d'abord traduite par une recherche exploratoire [1] publiée en 2006 sur le renouvellement des équipes de travail par l'intégration des jeunes. À la suite de cette recherche, nous souhaitions entendre et sensibiliser les organismes communautaires sur l'importance de la relève.

L'exercice a donné lieu, au printemps 2008, à une tournée dans 15 régions du Québec. Plus de 450 personnes provenant de 380 groupes ont participés aux activités de réflexion dans le cadre de cette tournée.

Les difficultés

Les principales difficultés, exprimées par les groupes pendant cette tournée, sont de quatre ordres :

1) le contexte économique et sociale rendant le recrutement et la rétention très difficiles;
2) le manque de formation et la rareté des ressources humaines et financières;
3) la non-reconnaissance du travail réalisé par les organismes et la méconnaissance du milieu communautaire par les personnes que l'on cherche à recruter;
4) les problèmes organisationnels qui se traduisent notamment par un perpétuel recrutement et renouvellement de l'équipe de travail, par de mauvaises conditions de travail et par l'absence de planification de la relève.

De plus, considérant la pénurie de main-d'œuvre, une grande inquiétude est ressentie face au vieillissement de leurs employés et à la retraite prochaine des personnes fondatrices (souvent gestionnaires).

Les préoccupations

L'amélioration du financement, des conditions de travail, du fonctionnement de l'organisation et de sa (re)connaissance sont les principales préoccupations.

Les groupes aimeraient alléger les tâches, offrir de meilleurs salaires, plus de formation, de soutien et d'ouverture à la conciliation travail-vie personnelle, pour une plus grande satisfaction au travail et une meilleure rétention.

La solution repose donc en bonne partie sur l'amélioration du financement de sorte qu'il soit plus important et stable. En ce qui concerne la reconnaissance de leur mission, du travail et des compétences des travailleurES, elle passe par une meilleure connaissance et visibilité des organismes en faisant valoir leur spécificité et leur importance dans le développement d'une communauté.

Les défis

Plusieurs défis se présentent, selon les participants et participantes à la tournée. L'ensemble des organismes ont exprimés le besoin de se recentrer sur leur mission et leur raison d'être.

Ils consacrent énormément de temps à assurer la survie financière et la gestion. La situation de pénurie de main-d'œuvre appelle une action en termes de planification de la relève et de mise en valeur de l'organisme tant auprès de la population que des personnes qu'elle veut recruter. Il faut plus que jamais innover, faire preuve d'ouverture et améliorer les conditions de travail.

> « L'ensemble des organismes ont exprimés le besoin de se recentrer sur leur mission et leur raison d'être. »

Ils constatent également, de l'essoufflement chez les bénévoles et éprouvent de la difficulté à renouveler les effectifs.

Les organismes souhaitent changer

(Suite page 14)

… La relève dans les organismes communautaires

(Suite de la page 13)

l'image du bénévolat pour mettre de l'avant l'action citoyenne en faveur du développement d'une communauté.

Les pistes de solution

Les pistes d'action sont nombreuses et les organisations ne sont pas sans ressources face à ces problématiques. Le pouvoir d'attraction du milieu communautaire repose sur la mobilisation, ses valeurs et sur sa capacité de susciter l'intérêt des personnes.

Aujourd'hui, nombre d'organismes communautaires constatent qu'ils sont méconnus de la population et de la relève potentielle, et ce, même si de nombreuses stratégies ont été développées.

Si le recrutement de la prochaine génération passe nécessairement par la visibilité et une bonne promotion, ceci implique notamment un certain nombre de changements:

- aller au devant de la relève;
- utiliser les nouvelles technologies; travailler de concert avec d'autres organismes;
- explorer de nouveaux bassins et revoir nos attentes et exigences.

Pour être un milieu vivant, passionnant et stimulant il faut que chacun ait une place pour s'accomplir tout en contribuant à redéfinir l'organisme et le mouvement communautaire. Cela implique avant tout de l'ouverture face aux nouvelles formes d'engagement et une volonté d'établir un dialogue entre les différentes générations.

Une boîte à outils

Suite à la tournée sur la relève, le Centre St-Pierre a lancé récemment la Boîte à outils sur la relève des travailleurs et travailleuses dans les organismes communautaires.

Dans cet ouvrage, on retrouve différents outils, pistes d'action et des pratiques inspirantes pour nourrir le dynamisme des organismes.

Sous forme de CD-Rom, la boîte à outils comprend des : guides d'animation, exercices, documents de recherche références, témoignages, documents audiovisuels, et documents PDF. Vous pouvez vous la procurer au coût de 30$ au 514-524-3561.

■

« Le pouvoir d'attraction du milieu communautaire repose sur la mobilisation, ses valeurs et sur sa capacité de susciter l'intérêt des personnes. »

Note

(1) Les jeunes dans les groupes communautaires : une question de relève ? **www.centrestpierre.org**

Pour commander la *Boîte à outils sur la relève des travailleurs et travailleuses dans les organismes communautaires* :

514-524-3561

En librairie

NOUVEAUTÉ

Les Guides pratiques de la Gouvernance stratégique — No 6 : La responsabilité financière des administrateurs

Auteur : Roméo Malenfant, Ph.D

Vous êtes nombreux à vous être procurés *La Gouvernance stratégique*, le best seller du Service de librairie de la FCABQ depuis sa parution en 1999. Depuis, en plus de mises à jour, des guides pratiques autour du même thème ont vu le jour.

Leur auteur, Roméo Malenfant, nous revient cette fois-ci avec le sixième numéro de sa série de guides intitulée *Les guides pratiques pour une gouvernance stratégique*. Sur le thème **La responsabilité financière des administrateurs**, M. Malenfant nous amène cette fois-ci à nous pencher sur les éléments névralgiques à considérer pour une lecture éclairée des états financiers de son organisme.

La meilleure protection d'un administrateur est de s'assurer que la santé financière de son groupe est saine. Voici un ouvrage pour aider les membres d'un conseil d'administration à exercer la vigilance de son œil.

Aperçu

Responsabilité financière ♦ Questions pour un administrateur ♦ Le monitorage ♦ Les sources de financement ♦ Et d'autres …

PRIX

CABs membres
17, 95 $
Autres
19, 95

Déjà parus et disponibles au Service de librairie de la FCABQ

Guide 1
Le président du conseil d'administration
Guide 2
Comprendre votre conseil d'administration en 20 réponses
Guide 3
Le directeur général en action
Guide 4
Le procès-verbal et l'ordre du jour
Guide 5
Les administrateurs

Nouveautés maintenant disponibles dans la bibliothèque virtuelle du CDÉACF

Dans le cadre de la onzième Semaine des bibliothèques publiques, une nouvelle collection virtuelle en alphabétisation des adultes, la collection / Culture en mots,/ ainsi qu'au dévoilement du nouveau site de notre Bibliothèque virtuelle : www.bv.cdeacf.ca a été lancé le 21 octobre dernier.

La nouvelle collection numérisée comprend plus de 400 documents produits par des organismes du milieu de l'alphabétisation francophone à travers le Canada Tous ces documents seront accessibles gratuitement sur le Web.

De plus, la bibliothèque virtuelle offre également 15 parcours d'apprentissage créés par des formatrices que nous aurons le plaisir de vous présenter en primeur à l'occasion du lancement.

Créée en 2003, la Bibliothèque virtuelle est un outil considérable pour toutes les personnes qui œuvrent dans les domaines de l'alphabétisation, de l'éducation et de la formation des adultes ainsi que de la condition féminine. Elle regroupe aujourd'hui plus de 5 000 documents de différents formats dont des vidéos, des jeux et des enregistrements sonores.

Ces documents uniques, souvent tirés à très peu d'exemplaires et méconnus en dehors d'un cercle de diffusion restreint, ont été numérisés et rendus accessibles sur Internet grâce à la stratégie de Culture canadienne en ligne du ministère du Patrimoine canadien.

Centre de documentation sur l'éducation aux adultes et la condition féminine (CDÉACF)

www.bv.cdeacf.ca

Au cœur de l'action depuis 1972

www.fcabq.org
1 800 715.7515 ■ 514.843.6312

fcabq
FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

1557, avenue Papineau
Montréal, QC
H2K 4H7

Téléphone :514.843.6312 / 1 800 715.75
Télécopie : 514.843.6485
Messagerie : info@fcabq.org

Retrouvez-nous sur la toile !
www.fcabq.org

L'Agenda

Le 5 décembre
JOURNÉE INTERNATIONALE DES BÉNÉVOLES

Décrétée en 1985, les Nations Unies invitent ainsi chaque pays de la planète à célébrer une journée dans le but de reconnaître l'apport incalculable des bénévoles dans l'amélioration des conditions de vie et en général, de la démocratie dans le monde entier.

Dès maintenant !
PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC
Période des mises en candidature de la 13e édition

Toute l'information sur **www.disluimerci.qc.ca**

Du 18 au 24 avril 2010
SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE

Dévoilement du visuel et du slogan de la prochaine campagne promotionnelle sur l'action bénévole;

Dévoilement des nouveaux articles de reconnaissance et de promotion / Bon de commande sur www.fcabq.org :

Janvier 2010

Bénévol'Action

Automne 2009

| Collaborateurs à ce numéro |

| Agence de revenu Canada | Centre de documentation sur l'éducation aux adultes et la condition féminine *(CDÉACF)* **| Élise Lemaire et Steeve Dupuis,** *Centre St-Pierre* **| Conseil québécois des gais et lesbiennes | Fondation Desjardins | David Hartley,** *Imagine Canada* **| Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale | Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes | Réseau québécois de l'action communautaire autonome | Pierre Riley,** *FCABQ* **|**

| Responsables de la publication |
Pierre Riley | Patricia Morin

| Conception | Rédaction | Réalisation |
Patricia Morin

| Droits d'auteur |
Nous encourageons la diffusion du contenu du ***Bénévol'Action***, à la seule condition d'en citer la source.